

CONCOURS national « MON MEMOIRE MEEF EN 180 SECONDES »

FINALE ACADÉMIQUE

Extrait du REGLEMENT national

Date : mercredi 13 juin à 14h

Lieu : ESPE Toulouse Midi-Pyrénées – Site St-AGNE (Amphithéâtre)

Date limite des candidatures : vendredi 8 juin 15h

DEPART

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de mémoire et expliquer comment la recherche est menée ;
- Le chronomètre effectuera un décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0 ;
- Les mots d'introduction seront considérés comme compris dans le temps de communication.

INTERRUPTION

- En aucun cas le chronomètre ne pourra être remis à zéro (*même si le participant a un « trou de mémoire », s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt*), sauf en cas de problème technique majeur, défini dessous.
Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas, le signal sonore de départ qui ne retentit pas. Dans ce cas, le président du jury devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé.
- Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

FIN

- Un signal sonore fort retentira quand les 180 secondes seront écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il aura le choix : soit de continuer sa prestation et par là même de se disqualifier pour la compétition, soit de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français ; aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé.
- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions s'il le souhaite ;
- Le candidat pourra utiliser un micro main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire.

Support audiovisuel :

- Dans le temps imparti des 180 secondes, les candidats peuvent accompagner leur présentation d'un visuel pouvant inclure une ou des diapositives animées ou non, une ou des vidéos et du son, pour illustrer leurs propos. Celui-ci sera projeté sur écran, en arrière de la

scène ;

- Le visuel doit être en format .ppt ou .ppxt, les images en format .jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300dpi et format 1920 x 1080 pixels et les vidéos au format MP4 ;
- Le support doit être automatisé de telle sorte qu'aucune manipulation ne soit nécessaire en cours de présentation ;
- Les participants devront s'assurer que les images, les sons et les vidéos utilisés sont libres de droit ou s'assurer d'avoir obtenu l'autorisation des auteurs pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

Critères d'évaluation

- Pertinence du sujet (10 points)
 - Pertinence scientifique et professionnelle du sujet.
- Talent d'orateur et implication (3 points)
 - Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, interaction avec le public ?
 - Suscite-t-il la curiosité du jury ?
 - A-t-il replacé le sujet dans un contexte actuel ?
- Médiation du sujet (3 points)
 - Le participant a-t-il utilisé un langage accessible ?
 - Les métaphores, titres et exemples utilisés par le participant sont-ils pertinents ?
 - Le support apporte-t-il une plus-value à la médiation du sujet ? (si utilisé)
- Structuration de l'exposé (3 points) :
 - Exposé clair de l'objet du mémoire et des recherches menées ;
 - Les mises en contexte sont-elles originales ?
 - L'enchaînement des idées participe-t-il à une meilleure compréhension du sujet ?
 - Les différentes parties de l'exposé sont-elles équilibrées (introduction, développement, conclusion) ?